**I/ Qu'est-ce qu'un PTH ?**

Le PTH est un Passeport Technique Historique. C'est ce qui permet à un véhicule de participer à une épreuve de sport automobile historique.

**II/ Pourquoi faire un PTH ?**

Les compétitions de sport automobile historique internationales sont régies par l'Annexe K. Ce passeport permet de vérifier la conformité des véhicules. Engagées sur une épreuve, les voitures doivent être en conformité avec le PTH et la voiture doit être le reflet du PTH.

Enfin, le seul but du PTH est d'assister les commissaires techniques dans l'exécution de leurs tâches ainsi que les organisateurs dans la classification des voitures.

**NB :** Le PTH n'est pas un certificat d'authenticité. Il ne fait que confirmer qu'à une période de l'histoire un même modèle de voiture a roulé dans cette configuration.

**III/ Comment obtenir un PTH ou Laissez-passer ?**Prendre contact avec le Service PTH de la FFSA qui vous conseillera et vous communiquera les documents nécessaires à votre demande.

Yann Fayet : 02 43 78 32 73

Fabien Silva : 02 43 78 32 72

Mail : pth@ffsa.org

Adresse postale :

FFSA Academy
Technoparc des 24 Heures - Chemin aux bœufs
72100 Le Mans – France

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8H30 - 12H30 / 14H00 - 18H00
Le Vendredi : 9H00 - 12H

**Congés de fin d'année : de jeudi 23 décembre 2021 (18h) à lundi 03 janvier 2022 (8h30)**

**IV/ Caducité des PTH nationaux et internationaux :**

À partir du 1er janvier 2021, les PTH nationaux et internationaux de 10 ans et plus seront caducs et ne seront plus acceptés.

Sur les **PTH internationaux** n'ayant pas de date sur la première page, la date de caducité est déterminée par le numéro d'identification FIA figurant en première page du PTH.

Il faut ensuite consulter la liste mise en ligne par la FIA sur sa base de données : https://historicdb.fia.com/ - télécharger le document « HTP List » (les PTH ayant un numéro d'identification FIA antérieur à 35021-13 sont tous caducs).

**Démarche à effectuer : Prendre contact avec le service PTH de la FFSA :**

**02 43 78 32 73 - 02 43 78 32 72 ou par mail sur pth@ffsa.org**